

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENTS

À la cent cinquante-cinquième séance ordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Golfe-du-Saint-Laurent tenue le mercredi 15 juillet 2026 à 16 h au bureau de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent situé au 29, chemin d'Aylmer Sound, bureau 400 à Chevery.

SONT PRÉSENTS PAR VISIOCONFÉRENCE:

Monsieur Daren Jones	préfet;
Monsieur Marco Wellman	préfet suppléant, maire de Gros-Mécatina;
Monsieur Colin Shattler	conseiller, maire de Blanc-Sablon;
Madame Dale Roberts Keats	conseillère, mairesse de Bonne-Espérance;
Madame Gladys Driscoll Martin	conseillère, mairesse de Saint-Augustin.

EST ABSENTE:

Madame Chantale Otis	conseillère, administratrice Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent.
----------------------	--

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Daren Jones.

SONT AUSSI PRÉSENTES:

Madame Karine Monger	directrice générale et greffière-trésorière;
Madame Karlie Roberts	agente administrative.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2026-07-01
Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal;
 - 3.1 Résolution 2026-07-02
Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2026;
4. Correspondances;
5. Administration;
 - 5.1 Résolution 2026-07-03
Rapports des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 30 juin 2026 - Approbation;
6. Résolution 2026-07-04
Autorisation de signature de l'avenant no 2 de l'entente de développement territorial du Fonds Régions et Ruralité - Intégrant le Volet 3 - Vitalisation;
7. Résolution 2026-07-05
Entente de développement territorial du Fonds régions et ruralité - Intégrant le volet 3 - Vitalisation - Programme de financement;
8. Résolution 2026-07-06
Adoption de la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle par la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;
9. Résolution 2026-07-07
Informatique Côte-Nord Inc. - Soumission 8076 - Remplacement du FortiWifi 60E et visite du technicien informatique au bureau de Chevery;
10. Résolution 2026-07-08
Campagne de notoriété tourisme Côte-Nord 2027-2029;
11. Résolution 2026-07-09
Autorisation de signature d'une entente avec la Société du Plan Nord - Enveloppe d'aide financière pour services conseils;
12. Affaires nouvelles;
13. Période de questions;
14. Fermeture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h 02 et Monsieur Daren Jones souhaite la bienvenue à tous.

RÉSOLUTION – 2026-07-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 15 juillet 2026;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Monsieur Marco Wellman

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 15 juillet 2026.

PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION – 2026-07-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 15 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Monsieur Marco Wellman

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 15 juin 2026.

CORRESPONDANCES

La correspondance a été déposée auprès des membres du conseil.

ADMINISTRATION

RÉSOLUTION – 2026-07-03 RAPPORTS DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 JUIN 2026- APPROBATION

CONSIDÉRANT QU'un rapport des déboursés est présenté au Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

APPUYÉ par Monsieur Marco Wellman

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport des déboursés de la MRC du Golfe-du Golfe-du-Saint-Laurent pour la période du 1^{er} au 30 juin 2026 totalisant 158 413.72 \$.

RÉSOLUTION 2026-07-04 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT NO 2 DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - INTÉGRANT LE VOLET 3 - VITALISATION

CONSIDÉRANT QUE le 18 juin 2025, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent adoptait une résolution l'autorisant à signer l'Entente de développement territorial du Fonds Régions et Ruralité;

CONSIDÉRANT QUE l'entente de développement territorial du Fonds Régions et Ruralité a été signée en date du 10 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE le présent avenant, « Avenant numéro 2 », a pour objet la modification de l'Entente de développement territorial intégrant le volet 3 - Vitalisation, ci-après l'« Entente », du Fonds régions et ruralité, ci-après le « FRR », conclue par les PARTIES, afin d'y enlever les articles 54 et 55;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Monsieur Marco Wellman

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D’AUTORISER le préfet, Monsieur Daren Jones à signer, pour et nom de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, l’avenant no 2 de l’Entente de Développement territorial du Fonds régions et ruralité - incluant le Volet 3 - Vitalisation.

RESOLUTION 2026-07-05 ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - INTÉGRANT LE VOLET 3 - VITALISATION - PROGRAMME DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH) a conclu avec la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent une entente financière signée le 10 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE l’entente de développement territorial du Fonds Régions et Ruralité intégrant le Volet 3 - Vitalisation, pour favoriser le développement local et régional sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE selon les recommandations des agents de développement en conformité avec le Cadre d’intervention pour la vitalité du territoire 2025-2028;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’ACCEPTER d’accorder une aide financière aux projets ci-dessous:

Promoteur, titre du projet, numéro de dossier	Date de début et date de fin du projet	Cout total du projet	Montant Investi par le FRR, volet 2	Montant Investi par le FRR, volet 3
Barry Hart, Pêcheur NEQ : 2282165341 Modernisation d'une exploitation commerciale de pêche au homard HARB20260617 FRR2	01 juillet 2026 au 31 juillet 2026	22 274.00 \$	11 137.00 \$	
Ivan Etheridge, Pêcheur NEQ : 2282305509 Modernisation du bateau et de la remorque ETHI20260617 FRR2	01 juillet 2026 au 31 juillet 2026	56 449.00 \$	28 244.50 \$	
	Total	78 723.00 \$	39 381.50 \$	

RÉSOLUTION 2026-07-06 ADOPTION DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L’UTILISATION D’UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE PAR LA MRC DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE la loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, sanctionné le 1er juin 2022, instaure un devoir d’exemplarité de l’État afin de marquer l’importance du rôle de l’Administration québécoise dans la pérennité de la langue française;

CONSIDÉRANT QUE dans le but de soutenir l’Administration dans ce nouveau devoir, la Loi prévoyait l’adoption d’une politique linguistique de l’État, laquelle a été adoptée le 22 février 2023;

CONSIDÉRANT QUE a Politique linguistique de l’État s’applique aux ministères, aux organismes gouvernementaux et municipaux ainsi qu’aux institutions parlementaires au sens de l’annexe I de la Charte de la langue française (chapitre C-11);

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est un organisme reconnu, ayant un statut bilingue, en vertu de l’article 29.1 de la Charte de la langue française;

CONSIDÉRANT QUE pour remplir les exigences de la Politique linguistique de l’État, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent doit se doter d’une directive, précisant la nature des situations pour lesquelles l’utilisation d’une autre langue que le français sera accepté;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

APPUYÉ par Monsieur Marco Wellman

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle par la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

**RÉSOLUTION 2026-07-07 INFORMATIQUE CÔTE-NORD INC. - SOUMISSION 8076 -
REMPLACEMENT DU FORTIWIFI 60E ET VISITE DU TECHNICIEN
INFORMATIQUE AU BUREAU DE CHEVERY**

CONSIDÉRANT QUE la MRC a reçu la soumission no 8076 d'Informatique Côte-Nord Inc. pour le remplacement du FortiWiFi 60E ainsi que pour la visite du technicien informatique au bureau de Chevery;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Monsieur Colin Shattler

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RETENIR la soumission #8076 d'Informatique Côte-Nord Inc. pour le remplacement du pare-feu FortiWiFi 60E, cette dépense étant imputée au budget de l'administration générale, au poste « Équipement informatique (services de consultation)»;

D'AUTORISER Madame Karine Monger, directrice générale et greffière-trésorière, à signer le contrat de service #8076 au montant de 2 145.61 \$, et à y ajouter les frais liés à la visite du technicien informatique au bureau de Chevery pour un maximum de 7 000 \$.

RÉSOLUTION 2026-07-08 CAMPAGNE DE NOTORIÉTÉ TOURISME CÔTE-NORD 2027-2029

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Côte-Nord, responsable de la promotion de la région, se prépare à lancer une prochaine grande campagne de notoriété d'envergure pour 2027-2029;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Côte-Nord injecte 1 400 000 \$ dans cette campagne publicitaire, de ce montant 1 000 000 \$ sera consacré dans la diffusion média, soit près de 75% de budget, afin d'assurer une présence forte auprès des clientèles ciblées;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Côte-Nord offre deux plans de participation sur trois ans pour la campagne de notoriété 2027-2029;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Côte-Nord offre un plan argent à 12 000 \$ (4 000 \$ par année pendant 3 ans) et un plan or à 28 000 \$ (6 000 \$ à la signature du plan, 4 000 \$ pour 2027, 9 000 \$ pour 2028 et 9 000 \$ pour 2029);

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a de l'intérêt à adhérer à la campagne de notoriété Tourisme Côte-Nord 2027 - 2029;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marco Wellman

APPUYÉ par Monsieur Colin Shattler

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la participation de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent au plan argent;

D'AUTORISER la directrice générale à remplir, signer et transmettre le Formulaire de confirmation prévu à cet effet;

D'AUTORISER le versement à Tourisme Côte-Nord de la somme de 12 000 dollars;

DE PUISER ce montant du poste budgétaire promotion et visibilité.

**RÉSOLUTION 2026-07-09 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA
SOCIÉTÉ DU PLAN NORD – ENVELOPPE D'AIDE FINANCIERE
POUR SERVICES-CONSEILS**

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe d'aide financière vise à soutenir les entreprises du territoire nordique dans leurs phases de démarrage, expansion et internationalisation, conformément à l'action 2.1.1. Incubateur-accélérateur entrepreneurial nordique du PAN 23-28 afin de financer des services-conseils spécialisés lorsque les organisations en place ne peuvent aider l'entreprise, en raison notamment des brèches de service;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l'enveloppe d'aide financière destinée aux entreprises de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est 213 370 dollars jusqu'au 31 mars 2028 ou jusqu'à épuisement des fonds;

CONSIDÉRANT QUE la MRC assurera la gestion du fonds et rédigera les rapports finaux ainsi que les redditions de compte;

CONSIDÉRANT QUE la Société du Plan Nord participera à l'analyse et à la sélection des projets;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

APPUYÉ par Madame Dale Roberts Keats

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le préfet, Monsieur Daren Jones à signer, pour et au nom de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, l'entente avec la Société du Plan Nord;

DE MANDATER la coordinatrice au développement économique, Madame Jackie Gallibois, responsable de gérer l'entente et les actions subséquentes requises par le biais de l'entente.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 16 h 27, il est proposé par Monsieur Marco Wellman, appuyé par Madame Gladys Driscoll Martin que la séance soit levée.